

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	PHY2500-A-H25 - Physique de la matière condensée
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	PHY2500-A-H25
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">PHY2500-A-H25 - Physique de la matière condensée</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Arts et sciences / Département de physique
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2025
<b>Mode d'enseignement</b>	En présentiel

Enseignant		
Michel Côté	<b>Coordonnées</b>	michel.cote@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	

Personne-ressource		
Félix Pellerin	<b>Responsabilité</b>	auxiliaire
	<b>Coordonnées</b>	felix.pellerin@umontreal.ca

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Structures cristallines. Dynamique du réseau. Bandes d'énergie et dynamique des électrons. Métaux. Semi-conducteurs. Isolants. Propriétés diélectriques et magnétiques.
<b>Description détaillée</b>	
<b>Place du cours dans le programme</b>	

## Apprentissages visés

<b>Objectifs généraux</b>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>

## Évaluations

Calendrier des évaluations		
5 janvier 2025	<b>Activité</b>	Devoirs
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Le but est de travailler les questions afin d'encren les connaissances vues en cours. Le travail en équipe est encouragé.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Les démarches seront évaluées. Si vous démontrez que vous avez travaillé les questions, même si vous n'avez pas obtenu la "bonne" réponse, vous recevrez tous les points.
	<b>Pondération</b>	20% de la note globale
27 février 2025	<b>Activité</b>	Intra (durant la période de cours, 2h)
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	La matière à l'examen est les chapitres 1 à 3(en partie) d'Alloul. Les formules importantes vous seront fournies.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Démonstration de compréhension, des démarches précises et complètes, etc.

	<b>Pondération</b>	35% de la note globale
29 avril 2025	<b>Activité</b>	Final (de 12h30 à 15h30, au local A-3551)
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Sera discuté en cours.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Démonstration de compréhension, des démarches précises et complètes, etc.
	<b>Pondération</b>	45% de la note globale

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Matériel autorisé</b>	Généralement, pour les examens, il vous sera permis d'utiliser le livre d'Alloul, les notes de cours, vos notes de cours et vos devoirs. Il vous sera permis d'utiliser un ordinateur pour accéder à ces contenus.
--------------------------	--

## Rappels

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet <a href="#">Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours</a> . Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	---

## Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- [Centre de communication écrite](#)
- [Centre étudiant de soutien à la réussite](#)
- [Services des bibliothèques UdeM](#)
- [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

## Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
<b>Règlement des études</b>	<a href="#">Règlement des études de premier cycle</a>
Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le	<a href="#">Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales</a>

règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap**

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)